L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 19 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 19 OCTOBRE 1879.

Pour L. WILTZ POUR GOUVERNEUR.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., deux lares salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Batisse et articles de granite.—Voyez l'annonce d'encan de D. H. Murphy & Son.

La perspective politique aux Etats-Unis,

Le parti démocrate, après avoir anéanti le parti whig, resta maître du pouvoir fédéral pendant plusieurs années. Sa division en 1860, dans la campagne présidentielle, permit au parti républicain d'élire Lincoln avec une minorité des votes populaires, mais avec la majorité des votes présidentiels. Il restait, néanmoins, aux démocrates une majorité dans les deux Chambres. La sécession de onze Etats du Sud laissa les républicains maîtres du pouvoir législatif comme du pouvoir exécutif, et, la paix faite après la soumission du Sud, ceux-ci s'arrangèrent pour conserver la suprématie que les circonstances leur avaient donnée. Amendements constitutionnels, le droit de suffrage accordé aux affranchis, l'ostracisme politique des vaincus, tout leur fut bon pour empêcher les Etats du Sud de redevenir démocrates, et lorsque les moyens ci-dessus constitutionnels et légaux ne suffirent plus, les républicains ne se firent pas faute de recourir aux mesures extra-légales, interventions militaires, expulsions de législatures, arrestations d'électeurs, sans parler de la correction des scrutins par les bureaux de compilateurs.

Mais la fraude et la force ne peuvent avoir éternellement le dernier mot chez un peuple qui a une constitution républicaine, et il est arrivé un moment où, grâce à une réaction salutaire au Nord et à d'énergiques efforts au Sud, la souveraineté populaire a repris le dessus.

Si la restauration de l'Union s'était faite suivant les vues du président Lincoln et conformément à la Constitution des Etats-Unis, la démocratie nationale se serait retrouvée en majorité dans le Congrès dès ou trois ans après la paix. Par suite des obstacles apportés par les républicains à cette reconstitution de l'Union, il a fallu douze ans pour accomplir ce résultat.

Ce n'est qu'en 1876 que le candidat des démocrates pour la présidence, M. Tilden, a pu être élu par une majorité de plusieurs centaines de mille votes populaires, et ce n'est qu'en 1879 que les démocrates se sont trouvés en majorité dans les deux Chambres du Congrès.

On sait par quels indignes procédés et par quelle monstrueuse fraude M. Hayes a été proclamé président au lieu et place de M. Tilden, et nous venons de voir, cette année, avec quelle ténacité ce président frauduleux a opposé ses vetos aux bills destinés à rappeler les lois d'exception votées par des Congrès sectionnels dans le but d'assurer au parti républicain le contrôle des élections.

La lutte en vue de l'élection présidentielle de 1880, est pour le parti républicain une question de vie ou de mort. Avec la perte de l'influence et du patronage du pouvoir exécutif, les républicains verraient se détacher d'eux dix des Etats du Nord et leur organisation, qui a été si funeste à cette république, serait dissoute à jamais pour faire place plus tard à un parti nouveau. C'est cette perspective qui explique les efforts surhumains faits par les meneurs du parti pour rallier leurs forces et rattacher à eux les Etats douteux comme l'Ohio.

Ce que M. Sherman, qui aspire à la présidence, aura dépensé de promesses qu'il ne fera point que la peine de les faire et d'argent qui ne lui coûte pas davantage, on ne le saura jamais exactement, mais on peut estimer à 30,000 le nombre des votes gagnés au candidat républicain Foster par l'influence et l'argent du gouvernement fédéral. Il y a 650,000 électeurs dans l'Ohio. Cet Etat après avoir donné de fortes majorités républicaines pendant dix ans, de 1863 à 1872, a fini par élire en 1873 un gouverneur démocrate par 817 voix de majorité. Depuis six ans, les victoires électorales se sont partagées entre les deux partis. A une nouvelle victoire démocratique en 1874, ont succédé : en 1875 une victoire républicaine (Hayes élu gouverneur par 5,544 voix de majorité), en 1876 nouvelle victoire de Hayes sur Tilden par 7516, en 1877 victoire du gouverneur démocrate Bishop par une pluralité de 22,000, et en 1878 victoire du secrétaire d'Etat républicain par 4,600. Dans la récente élection du 14 octobre, le républicain Foster paraît devoir l'emporter par 20,000 voix de pluralité, et, ce qui est plus grave, la législature où les démocrates avaient une forte majorité, va redevenir républicaine, ce qui assure l'élection d'un sénateur républicain à la place de Thurman, l'un des chefs les plus éminents du parti démocrate.

Il ne faut pas se dissimuler l'importance de la défaite des démocrates dans l'Ohio, mais, en même temps, il ne faut pas en exagérer les conséquences. La leçon de cette défaite ne sera pas perdue, nous l'espérons, pour la démocratie nationale qui a besoin de s'entendre sur un programme unique et de maintenir la discipline de parti si essentielle au succès. Son candidat dans l'Ohio, le général Ewing, [illegible] d'héroïque financier, [illegible] cette faction qui, [illegible] ralliements en cohue, [illegible] leur des greenbacks à intérêt et M. Sherman n'a-t-il ce [illegible] lui.

[illegible] vention va se porter manifestement l'Etat de New-York, car de [illegible] qui aura lieu le 4 novembre dans [illegible] dépendra en grande partie la [illegible] prochaine élection présidentielle. [illegible] résultat [illegible] ont [illegible] qui [illegible] pour sortir de la défaite où [illegible] Kelly, le chef de la faction Tammany, il n'y aura pas lieu de perdre tout espoir d'élire le président en 1880, car le parti démocrate reviendra forcément sur le candidat présidentiel, qui pourra encore emporter l'Etat de New-York.

Dans tous les cas, la démocratie nationale constitutionnelle qui a survécu à tant de défaites et à la privation du pouvoir exécutif pendant vingt ans, ne renoncera pas à son rôle politique ni à ses principes parce que le hasard ou la fraude lui enlèveront encore une fois la présidence. Ceux qui parlent d'enterrer le parti démocrate, en faisant un peu trop ; ils ne comprennent ni la force ni la vitalité des parties qu'il a dans le peuple et leur horreur avancé d'un quart de siècle au moins. La perte n'est pas encore mûre pour le cent-trisme.

NOS REPUBLICAINS DESAPPOINTES.—Mes républicains louisianais avaient fait annoncer qu'ils allaient former une liste de candidats d'Etat composée d'hommes éminents capables de rallier les suffrages des conservateurs. Or, comme ils n'ont pas de parolle hommes dans leur parti, ils ont mis en avant les noms du colonel Penn, du juge Adolphe Bailey et du colonel F. L. Chaffornes. Malheureusement pour la combinaison, ces honnêtes citoyens ont tous déclaré qu'ils n'étaient servi de leurs noms sans leur consentement et qu'ils refusaient de courir contre les candidats du parti démocrate. Voilà la convention républicaine, qui se réunit lundi, réduite à faire ses choix parmi les radicaux réguliers ou à n'en pas faire du tout.

CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS.—C'est ce soir que doit avoir lieu au théâtre de l'Opéra, la représentation annuelle au bénéfice du club dramatique louisianais. C'est actuellement la seule société qui nous donne de temps à autre des représentations dramatiques françaises, et le nombreux public qui prend intérêt à ces représentations, doit considérer comme un devoir et un plaisir de contribuer au bénéfice annuel du Club. Le programme est très attrayant ; il se compose de la belle comédie de Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière*, et de l'opérette amusante *Tromb-al-Cazar*. Le prix des places est d'une piastre, sauf les troisièmes dont l'entrée est ouverte au public à 25 cents.

THÉATRE DES VARIÉTÉS OU GRAND OPERA-HOUSE.—Le théâtre de la rue du Canal doit ouvrir ses portes le deux novembre avec la troupe dite "Leonard Grover's boarding-house combination." Le directeur de ce théâtre, M. Hall, qui doit arriver dans le courant de la semaine, nous fait savoir qu'il ouvrira une liste d'abonnements pour les représentations de la troupe de Gras, dont nous avons déjà parlé et qui compte parmi ses artistes Capoul, Peols-Marié, Angèle, Duplan, Mézières, etc. M. Hall offrira aussi aux habitués de son théâtre pendant l'hiver, une saison de grand opéra italien avec la compagnie de Mapleson.

D'autres compagnies et des artistes de renom tels que Florence dans "The Almighty Dollar", John J. Raymond dans "Woolfcot's Roost", Nilson dans "Juliet" et quantité d'autres serviront à varier les agréments de la saison théâtrale.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Entier changement de programme. On donnera aujourd'hui, demain, mardi et mercredi en matinée et en soirée, le "Trial by Jury" avec miss Jennie Winston comme plaignante, M. W. A. Morgan comme défendeur, M. Vincent Hogan comme juge, M. H. Hamilton comme avocat, M. Dixon comme huissier et M. Hall comme chef du jury. Cette pièce est une farce musicale des plus risibles. Le spectacle se terminera par le fameux opéra de Pinafore qui, rendu par la troupe de Mahn, ne peut manquer d'intéresser vivement le public. Il y aura sans doute foule à chaque représentation de ces deux pièces et nous engageons les amateurs à retenir leurs places d'avance. La semaine qui s'ouvre sera, selon toute probabilité, une semaine de grand succès pour l'Académie de Musique.

CIRCULAIRE POUR L'ENREGISTREMENT. —M. P. Malochée, secrétaire particulier du gouverneur a eu l'obligeance de nous communiquer la lettre-circulaire suivante adressée aux assesseurs de l'Etat.

Département Exécutif,
Etat de la Louisiane,
Nile-Orléans, 18 octobre 1879.

Monsieur,

Son Excellence, le Gouverneur, appelle l'attention des divers assesseurs sur le fait qu'aucune disposition n'ayant été prise pour le paiement des commis d'enregistrement, dont il est question dans la section 15 de la loi 101 de la session extraordinaire de 1877, il ne se croit pas en droit de faire des nominations pour ces emplois, d'autant plus que l'adoption de la nouvelle Constitution peut empêcher la prochaine législature de couvrir le déficit, s'il y en a un par suite de ces nominations.

Dans cet état de choses il considère que le devoir de chaque assesseur est de permettre à une personne convenable de chacun des partis opposés d'assister à toutes les opérations d'enregistrement, et il compte que les assesseurs agiront en conséquences.

Veuillez m'accuser réception de la présente.

Par ordre du gouverneur,
P. MALOCHÉE,
Secrétaire particulier.

La grande nouveauté du jour : la botte FAUCHÉ en vente à L'ETOILE ROUGE.

—Pour des emplettes exceptionnelles, voir l'annonce de Danziger.

M. T. M. Wescoat, agent de la compagnie d'Express du Sud, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de H. Barnett, Census Bureau, Washington, la moitié du billet No 5,932, tirage à un numéro simple de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents piastres au tirage du 14 Octobre 1879. Le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

M. T. M. Wescoat, agent de la Compagnie de l'Express du Sud, Nouvelle-Orléans, Lne., certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de Mlle Mary V. Bishop de New-York, la moitié du billet No 16,180, numéro simple, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de CINQ MILLE Piastres, au tirage de mardi, 14 octobre 1879, le dit billet ayant coûté UN dollar au bureau de M. A. Dauphin, No 319 Broadway, New York, et ce montant lui a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Il y a bien longtemps que les Indiens, très avancés en botanique pratique, se guérissent des affections des organes respiratoires au moyen de ce qu'ils appellent "Mayapitz" et que nous appelons Navets Indiens, ou *Arum Triphyllum*, qu'ils trouvent dans les bois. Qu'en juge des propriétés de ce végétal précieux entre les mains d'un pharmacien qui sait en extraire la quintessence ! Tel est le Sirop Pectoral Balsamique aux Navets Indiens de Lapleau " couvrain contre les affections des poumons et de la gorge.

Le dernier cri de la mode : LA GRANDE DECHIRURE, en vente à L'ETOILE ROUGE.

Son assortiment de parfumerie pour garçons et enfants à bon marché chez G. Laurel, 213, 215 et 217 Vieille Levée.

—Pour des emplettes exceptionnelles, voir l'annonce de Danziger.

—Singulier effet de l'article 7.

Le collège des Jésuites de la rue de Madrid comptait cent élèves de plus que l'année dernière, à la rentrée prochaine, c'est-à-dire le 2 octobre. Les inscriptions sont déjà faites.

La solidité jointe à l'élégance c'est la belle broderie de E. Orgeron, 29 Rampart.

Vêtements fins et ordinaires pour garçons de 10 à 15 ans, à bon prix, chez G. Laurel, 213, 215 et 217 Vieille Levée.

—Pour des emplettes exceptionnelles, voir l'annonce de Danziger.

[illegible] dit un télégraphe qu'une compagnie de cavalerie envoyée contre les Indiens n'avait perdu tous ses CHEVEUX moins deux. Voici la contre-partie de cette coquille dans les annonces d'un grand journal parisien :

On lunit à la quatrième page de celui-ci :

PLUS DE CHEVAUX GRIS

L'eau*** les supprime instantanément

Pauvres bêtes ! Qu'est-elles donc fait à l'inventeur de cette "eau" ? Evidemment, il ne voulait pas à comprendre qu'il devait s'agir de "cheveux" et non de "chevaux."

—Cidmence est une ravissante jeune fille appelée à faire un jour le bonheur d'un heureux mortel. Elle est [illegible] Mais, et y [illegible] ; cependant elle a [illegible] pas à comprendre qu'il devait s'agir de "cheveux" et non de "chevaux."

—Une jeune veuve qui s'est remariée en mariage par un [illegible] mari, [illegible] devenue le défaut [illegible] qui [illegible] d'abord un mouton, était devenu un tigre à la longue, la dame a profité de la leçon.

Son poursuivant lui demandant, hier, de sa voix la plus tendre :

—Quand pourrai-je, enfin, vous appeler ma femme ?...

La belle veuve, d'un air [illegible] joins lugubre :

—Quand le divorce sera établi !

Colleme' Mailcon railroad.—Il y aura demain prochain, 20 octobre, aux Fair Grounds, une grande exhibition de nouveautés mécaniques et de curiosités imaginés par M. Colleme sous le nom de Mailcon railroad. C'est, dit l'inventeur, la manière de voyager la plus sûre, la plus agréable et en même temps celle qui [illegible] le moins cher. On aura [illegible] on que c'est sa le voyant. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que le spectacle aura très intéressant.

—Pour des emplettes exceptionnelles, voir l'annonce de Danziger.

Les Malakoff Bitters sont une liqueur délicieuse.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acidités, soulage des coliques, régularise les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

BILLAUD-DUGAZON. — Marié, à la Cathédrale St-Louis, mercredi, 15 octobre 1879, par le Rév. Père A. Rouvel, vicaire général, WILLIAM A. BILLAUD à LUCIE T. DUGAZON, tous deux de cette ville.

Marlée, le 16 octobre 1879, par l'honorable Théodule Buisson, juge de la 3me Justice de Paix : M. JEAN LIBAROS et Dame MARIE ARADIE, veuve Jean Casado, tous deux de Pilaco.

Décédé, hier matin, à une heure moins un quart, à l'âge de 61 ans, F. B. VINOT fils, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont [illegible] ses [illegible] et des familles Latil, Chas L. Raymond et A. Foloe, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce MATIN dimanche, le 19 octobre, à 11 heures. Le corps est exposé encoignure C Alberne et Celestine.

SERVICE FUNÈBRE.

Une Messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St. Louis, JEUDI 23 octobre, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue DAME JOSEPH LEBLANC, née Appoline Mottrier. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son époux.

19 oct—4f

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St. Louis, JEUDI, 23 octobre, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue dame JOSEPH LEBLANC, née Appoline Mottrier.

Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son époux.

19 oct—4f

GRANDE EXHIBITION
—DU—
COLLENS' BALLOON RAILROAD
AUX FAIR GROUNDS,
Dimanche, 20 Octobre 1879.

La manière de voyager la plus facile, le meilleur marché et la plus agréable ; le seule qui ne soit exposée à aucun accident. Les portes seront ouvertes à 2 heures P. M. L'exhibition commencera à 4 h. et demie P. M.

Entrée, 50 cts. Enfants, moitié prix.

19 oct au 26

Grand bal paré, masqué, mi'itaire,
Donné par la
COMPAGNIE DES GARDES LAFAYETTE.
Samedi 15 novembre 1879,
A la Salle Grunewald.
Admission..... $1.

S'adresser pour les invitations de dames aux MM. : Lieutenant J. Feyrisme, cote Toulouse Rampart ; Sergent Bourgeois, 1 [illegible] rue de Chartres ; [illegible] rue de Chartres.

19 oct—19, 26 G. HOUE, Capitaine.

GRAND ASSAUT D'ARMES
DONNÉ PAR LE PROFESSEUR
GUSTAVE BOSSIEUX,
SALLE DE LA FAMILIALE UNION,
Rue des Remparts,
Entre Dumaine et St Philippe.
Dimanche, 9 novembre 1879,
A midi et demi.

ADMISSION, pour dames et messieurs, 50 cts.

19 oct—19 au 9 nov

AVIS SPECIAL.—Société Nouvelle Lafayette. Assemblée générale MERCREDI le 22 courant. Les officiers de la société sont priés de se rendre à la salle habituelle, pour [illegible] 19 octobre, à 2 heures P. M., afin de [illegible] la Quatrième Assemblée Générale Annuelle de la société.

L'assemblée des officiers aura lieu à cette assemblée.

La présence de tous les membres est requise.

Par ordre du Président

L. CIPRIANI,
Secrétaire.

19 oct—1f

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1879.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour compte de F. H. Delaney, New York, la moitié du Billet No 97,758, numéro simple, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second Gros Lot de DIX MILLE piastres, au tirage de mardi, 14 octobre 1879, le dit billet ayant coûté UN dollar au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et ce montant lui a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent Southern Express Co.,
Nile-Orléans, Lne.

19oct—2tPP

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1879.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour compte de M. Barnett, Census Washington, D. C., la moitié du Billet No 5932, numéro simple, "Cinquième K," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Cinq Cents piastres, au tirage de mardi, 14 octobre 1879. Le dit billet a coûté UN Dollar au bureau de M. A. Dauphin, No 319 Broadway, New York, et ce montant lui a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Southern Express Co.,
Nile-Orléans, Lne.

19oct—2tPP

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1879.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour compte de Mlle Mary V. Bishop, de New-York, la moitié du billet No 16,180, numéro simple, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de CINQ MILLE Piastres, au tirage de mardi, 14 octobre 1879, le dit billet ayant coûté UN dollar au bureau de M. A. Dauphin, No 319 Broadway, New York, et ce montant lui a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Southern Express Co.,
Nouvelle-Orléans, Lne.

19 oct—2tPP

TRANSPERT DU MAGASIN
—DE—
CHEMISES
—ET—
D'ARTICLES DE TOILETTE
—DE—
B. T. WALSHE,
(Etabli depuis onze ans au No 114 de la rue du Canal.)
—AU NO—
13 --- Rue St-Charles, --- 13
Entre Canal et Commune.

UN vaste stock, varié et nouveau, convenable pour un commerce de premier ordre, est maintenant prêt.

Les prix seront modérés au nouveau magasin. Venez vous convaincre que les meilleures affaires de la ville se font toujours avec [illegible] et d'en dire les prix.

B. T. WALSHE,
No. 13 RUE ST-CHARLES,
Entre Canal & Commune.

P.-S.—Les commandes des compagnes sont solicitées et seront, comme par le passé, remplies avec soin ; dans le cas contraire, l'argent sera remboursé. 19 oct—

HUILE D'OLIVE.

100 Caisses de 12 Bles Huile d'Olive.
25 Caisses de 6 Bles de 1 gallon Huile d'Olive.
Cette huile est expédiée par J. L. Durat & Co. aux deux premières maisons d'huile d'Europe, et est garantie pure.

400 Caisses Maccaroni Vermicelli d'Italie.
120 Demi-caisses de " " do
200 Quarts de " " do
100 Caisses de " " do

Fu paquets de 1 livre.

30 Barils et Barriques Vinaigre de vin blanc.
50 Caisses do do
60 Do de 100 1/2 Bottes Petits Pois extra fins
15 Caisses de 100 1/4 Bottes Sardines aux Tomates.
10 Caisses de 100 1/2 " "
30 " de 100 1/2 " sans bordure.
3 Caisses de 100 1/2 " Pâtes Truffes.
3 " de 100 1/8 " "
10 " Charcuterie Jaune et Verte.
10 " Anchois à l'huile, sont vertes.
25 " Moutarde Française.
10 " Olives Farcies.
50 Barils Olives de Lucques.
100 Barriques Harengs de Hollande, Sardines Nantes.

En débarquement et à vendre par
J. S. SOLARI & SONS,
Coin Royale et Dumaine.

19oct—2f

Bal de famille.

M. et Mme LAURENT POUYDEBAT donneront un bal de famille, aujourd'hui, 19 octobre, à 7 heures du soir, dans leur résidence rue Abbatoirs (Réunion des Amis). Ils désirent réunir tous leurs amis et connaissances dans cette soirée.

19oct—1f

AVIS.

M. ET MME CHS. TROUILLY, Coiffeurs, rue de Chartres No 57, coin Bienville, ont l'avantage d'annoncer qu'ils sont de retour d'Europe, avec un choix splendide de marchandises (toute nouveauté), et qu'ils sont à la disposition des personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. 18oct—3f

POUR LA TOUSSAINT.
La Maison Lelièvre,
No 174 RUE ROYALE
Et No 9 RUE BARONNE,
(près la rue du Canal.)

ANNONCE la vente AU PLUS BAS PRIX de tous les articles pour ornements de DEUIL. Ses dames ou toute autre étoffe magnifique dans ses deux magasins. Vente aussi des articles ayant à la perte des premiers heureux et [illegible] Mais, et y [illegible] ; cependant elle a [illegible] pas à comprendre qu'il devait s'agir de "cheveux" et non de "chevaux."

Aucune marchise ne sera épargnée pour atteindre ce but, nous prions nos nombreux amis de se rappeler de notre [illegible] et de nous donner leur visite. 19 oct—19,21,22,23,24 1f mr nov

LA TOUSSAINT.
No 125 rue Royale, entre les rues St.-Louis et Toulouse.

MME C. OLBERDING a reçu de Paris un grand assortiment de Fleurs artificielles et de Couronnes de tout genre.

UN million de dounaises des plus belles Pensées à 15 sous la douzaine.

Glaïeuls 4f la douzaine ; Dahlias pour 10 sous. Roses, à 25 sous la douzaine.

Mlle Belize Croix de Pierre, à 75 sous la pièce ; grande douzaine à $1 00.

Belle Pensées [illegible] bouquet, à 50 sous le pièce.

Bouquets, couronnes et branches, faits sur demande et à bas prix. 19 oct—1f

Pour la Toussaint
BARGAINS SPÉCIAUX
EN
Articles de Deuil
AU MAGASIN DE
Max Beer & Co.,
167 RUE DU CANAL,
A une porte de la rue Dauphine
19 oct—1f

F. MONTELEONI
FABRICANT de CHAUSSURES
EN GROS ET EN DÉTAIL,
80.....RUE ROYALE.....80
Petit Comet.

ANNONCE à ses nombreuses clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin de No 184 de la rue de l'Esplanade au No 80 de la rue Royale, coin Conti, et qu'il a en magasin un des plus beaux et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, comme et ordres, qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence.

Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 19 oct—1m D. Mar. J.

MENDES & KERNION,
Y rue Bourbon, près Canal,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux amis et clients qu'ils viennent d'ouvrir un assortiment de Gants, Parfumeries, Eventails, les plus frais et des plus nouveaux.

Notre vieux Richard Mendès, depuis nombre d'années employé dans la maison Viple et Péret, fait partie de notre maison et est plus riche que jamais à sa recommander à ses amis, et prédit à l'avance pour les remercier de leur bienveillant intérêt qu'ils ne solliciteront pas en vain.

19oct—1f PP.

Papier Japonais, Couvertures de plancher, Tapis de cheminée.

IL vient de débuter un grand assortiment de ces belles marchandises consistant en une variété de jolis échantillons. Ceux qui veulent des Couvertures de plancher, Tapis de cheminée, [illegible] feront bien de [illegible] avant que [illegible] soit épuisé.

Seul agent, rue Peyroux, 112 et 114, près la rue de Chartres. 19 oct—1f

Reçu tout récemment par le steamer Knickerbocker.

20 Caisses Fromage de Limburg.
2 Caisses Fromage de Neufchatel.
2 Caisses Fromage de Roquefort.
500 Paniers de Bouteilles.
1000 Paniers de Bière Bavaroise.
20 sacs de Lentilles.

Droche et Hachère pour l'usage des hautes gents.

A vendre par
G. ROSE,
No 67 rue des Trois Patrons

Grande Assurance !

QUI dites SULLIVAN & BULGER, 97 Carondelet, que ce n'est pas [illegible] Compagnie qui a [illegible] Mais, et y [illegible] ; cependant elle a [illegible] pas à comprendre qu'il devait s'agir de "cheveux" et non de "chevaux."

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la Nlle Orléans, rue du Canal, 194, Nouvelle Orléans, 16 oct 1879.

DES propositions cachetées pour l'achat de cent cent mille dollars de cette compagnie, ou de toute partie de cette somme (ces actions sont libres de toute taxe), seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 25 novembre 1879 à midi. Acune offre au-dessous du pair ne sera reçue, la compagnie se réservant le droit de rejeter toutes les offres en partie ou en entier.

Le terme court de la dernière émission de $100,000 est de 21 ans, il est échu le 21 de janvier, portant un intérêt de six pour cent par an, payable dans [illegible] New Orléans ou à la Nouvelle Orléans ou à New York, à l'option du porteur de bons, et sont garantis par première hypothèque sur les franchises, biens meubles et immeubles et toutes les autres propriétés de la compagnie.

Les bons seront prêts à être délivrés vers le 1er décembre 1879.

C. C. LEWIS,
Secrétaire.

18 oct—18 au 30 nov.

CHAMPAGNE
KRUG & CO.,
200 pointes CHAMPAGNE, goudron et demi bouteilles.

En débarquement du vapeur Mercredis, de Liverpool.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO.
17 oct—3f 19 et 21, rue St-Louis.

Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.
RE-SULFITE de CHAUX
de BONNABEL,
1851 1879

L'usage nous paraît définitivement parfait, purifiant et décolorant parfaitement le jus de canne. Employé par tous les planteurs qui donnent faire du sucre blanc sans [illegible] Employé par [illegible] qui font [illegible] sans [illegible] Employé par [illegible] qui font [illegible] sans [illegible] Employé par [illegible] qui font [illegible]